

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE RUSSIN

DU 08 MAI 2018 A LA MAIRIE DE RUSSIN

Présents M. Alain Hutin, Maire, Mme Suzanne Serafini, M. Olivier Favre adjoints

Mmes Sylvie Desbaillet, Marcy Rossi, MM. Sébastien Delesderrier, Patrick Demuylder, Didier Frossard, Guy Julini, Claude Membrez, Daniel Sandmeier, Pierre-Alain Wohlers, conseillers municipaux

Procès-verbal Mme Marilène Demierre

=====

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 24 avril 2018
2. Informations de la mairie
3. Approbation des comptes de la Commune de Russin au 31 décembre 2017 – délibération
4. Approbation des crédits supplémentaires 2017 et des moyens de les couvrir - délibération
5. Assainissement Hameau de Verbois – Russin – FIA
6. Bibliobus
7. Divers

M. Alain Hutin ouvre la séance à 19.00. Il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du conseil. Il propose de reporter et de voter, à la séance du conseil municipal du mois de juin prochain, les points 3, 4 et 5. En accord avec la Surveillance des communes, les comptes et les crédits supplémentaires de la commune seront votés le 19 juin prochain afin d'effectuer encore quelques réajustements au niveau des amortissements. Concernant le point 5 « Assainissement du Hameau de Verbois », le montant chiffré que le DETA devait nous transmettre ne nous a pas été communiqué et sera par conséquent voté également en juin prochain. Aucune objection n'est faite à la demande du Maire.

1. Approbation du procès-verbal du 24 avril 2018

Le procès-verbal de la séance du 24 avril 2018 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Informations de la mairie

2.1. Contrôleur du Stationnement

Suite à une rencontre dans les bureaux de la police cantonale de proximité au sujet de notre contrôleur de stationnement et afin de finaliser les autorisations manquantes, s'agissant d'une première à Genève, certains éléments juridiques doivent encore nous parvenir, tel que l'accès aux données des immatriculations des véhicules.

Le contrôleur de stationnement agira uniquement sur les voitures mal stationnées sur la commune.

La destination du produit des amendes doit encore être déterminée entre la commune et l'Etat.

Le contrôleur du stationnement interviendra à Russin, Dardagny et La Plaine à partir de la semaine avant la rentrée scolaire d'août prochain.

2.2 Verbois / nuisances sonores

La police routière doit nous fixer une date au début juin pour une rencontre avec les habitants du chemin de Serve dans le cadre des nuisances sonores pour envisager les solutions pouvant être mises en œuvre.

2.3 Bâtiment / local archives

Les travaux dans l'ancien congélateur ont été engagés, le local a été vidé, de grandes plaques d'isolation gorgées d'eau doivent être démontées et une dalle complète sera coulée en vue de préparer un local d'archives.

2.4 Peinture des fenêtres de la mairie – école et salle communale

Des travaux de peinture sur les menuiseries extérieures seront effectués prochainement.

2.5 Eclairage au chemin des Christophes

Il est prévu, d'ici fin juin 2018, le remplacement et l'adjonction de deux luminaires supplémentaires sur les poteaux en bois situés audit chemin.

3 et 4 Approbation des comptes de la commune de Russin et approbation des crédits supplémentaires 2017 et des moyens de les couvrir

En accord avec la Surveillance de communes, les comptes 2017 seront votés le 19 juin 2018.

5. Assainissement Hameau de Verbois – Russin - FIA

Le DETA ne nous ayant pas encore transmis le montant total devant figurer dans la délibération, tout en indiquant qu'il n'y a pas de frais à charge de la commune, la délibération sera prise en séance du 19 juin 2018.

6. Bibliobus

Il y a lieu de confirmer notre participation jusqu'en 2021, la question est posée à l'ensemble des membres du conseil afin de savoir s'il y a lieu de conserver le Bibliobus. La prestation est importante pour notre population. Coût pour l'année 2017 : Fr 14'545.45.

La tournée du Bibliobus sur notre commune en 2016 n'a pas eu lieu du fait des travaux pour la réalisation du parking. 2017 a été une période de transition durant laquelle il a fallu regagner du public, l'interruption de 2016 y est probablement pour quelque chose. 122 personnes ont emprunté des livres (soit 41 adultes et 81 jeunes).

L'intérêt de la population existe bel et bien comme le démontrent les statistiques 2014 et 2015:

- 2014 : 506 livres soit 80 adultes et 426 jeunes)
- 2015 : 532 (soit 183 adultes et 349 jeunes)

Certes, les coûts inhérents à cette prestation sont élevés.

M. Demuylder indique que malgré la faible fréquentation des personnes au Bibliobus, il est important de garder l'accessibilité à ce service, ce sont tout de même des lecteurs, peut être que l'information doit être diffusée différemment et de manière plus soutenue.

M. Membrez suggère de voir s'il y a la possibilité de s'engager uniquement pour 2019, ce qui permettra d'approfondir et de faire le point de la situation en milieu d'année prochaine et voir s'il y a lieu de reconduire ou pas cette prestation.

Conclusion :

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de reconduire la prestation du Bibliobus pour l'année 2019. Dès la rentrée 2018, le Bibliobus sera déplacé devant la Mairie et une information plus visible, comme par la pose d'un panneau sur le domaine public, sera faite.

7. Divers

La séance du conseil municipal est fixée au 19 juin 2018 (en lieu et place du 12 juin).

Plus personne ne demandant la parole, M. Alain Hutin clôt la séance à 20h00.